

à Bordeaux avec mille avantages, qu'il en aurait toutes les facilités possibles, qu'on le pousserait dans le commerce, et que peut-être, qui sait, on l'associerait à la maison Lagache. On fit là-dessus toutes sortes de châteaux en Espagne qui tous avaient quelque fondement.

Le lendemain, M. Belliard prit Joseph à part, lui demanda s'il ne serait pas bien aisé d'aller suivre à Bordeaux une carrière tout ouverte, et enfin lui fit part de tous ses projets. Joseph les accueillit avec l'enthousiasme d'un jeune homme qui aime la nouveauté et les voyages; il n'avait rien commencé ni ne pouvait rien commencer d'important, il se voyait condamné à vieillir dans sa condition indécise, tandis qu'on lui découvrait là-bas un but assuré. Il ne s'inquiéta que de sa mère, qu'il ne voulait pas abandonner; mais M. Belliard lui assura qu'elle l'accompagnerait et qu'on s'arrangerait pour cela. Le fils et la mère en conférèrent ensemble. On consulta les vieux amis, l'abbé et M. Desnoyers, qui se réjouirent, mais en conseillant d'attendre une lettre de Bord aux qui vint tout confirmer. Tout cela causa grande émotion dans le petit logement de la Place-Royale. Mme. Quesnel était d'autant plus convaincue des bonnes dispositions de sa belle-sœur, qu'elle pensait toujours que le souvenir de sa conduite avec son frère ne la laissait pas bien en repos, et qu'elle ne cherchait à la longue qu'à réparer doucement ses torts. Cette raison toucha surtout, l'abbé Truelle. M. Belliard partit.

Quelques jours après, en effet, vint une lettre extrêmement pressante de Mme. Lagache, qui ne laissa plus de doute sur ses intentions. Elle faisait écrire à sa belle-sœur qu'elle éprouverait un véritable soulagement à la voir, et qu'ayant fait la même perte, elles se soutiendraient dans leur malheur commun et se consoleraient entre elles, qu'elle amenât son fils avec elle et qu'on verrait à les établir à Bordeaux. Cette lettre excellente fit verser des pleurs à Mme. Quesnel; elle achevait de tout oublier, les torts disparaissaient, elle ne pouvait plus que bénir, une femme qui les réparait ainsi. Ce fut alors qu'on s'occupa sérieusement de ce voyage dans le conciliabule des vieux amis. Mme. Quesnel voyait l'avenir magnifique, mais il était tout simple qu'elle éprouvât de grandes difficultés à quitter Paris. Elle y était née, elle n'en était jamais sortie, elle y comptait encore de vieux parents, ses meilleurs amis, surtout son parrain l'abbé, qui l'avait soutenue dans ses chagrins; elle en avait aussi toutes les habitudes. Il est toujours dur d'ailleurs de changer de pays à un certain âge. Qui l'assurait qu'elle se plairait dans une ville dont les mœurs, les usages, le langage même et le climat lui étaient si fort étrangers? En sorte que son bonheur même la faisait soupirer et fondre en larmes. Et puis enfin un voyage de cette longueur, à deux, était une dépense exorbitante à laquelle il fallait absolument renoncer sans aide.

La suite au prochain numéro.

DECES.

—A Chambly, le 17 du courant, après une maladie douloureuse de plusieurs mois, dame Marie Anne Hermine Trumberry de Salabery, veuve de feu Jacob Glen, M. D. Sa courte existence a été marquée par les plus rudes épreuves, mais pour les supporter, sa piété profonde et sa résignation aux volontés divines, si cruelles qu'elles fussent lui donnaient les forces nécessaires. Après avoir perdu son père en 1829, sa jeune sœur en 1832, elle eut à pleurer la mort d'un frère en avril 1837, et le mois de mai suivant, après quinze mois de mariage son époux lui était enlevé. Alors elle relevait à peine d'une longue maladie de six mois, et ce ne fut que dans les tendres soins de sa famille et dans l'attachement qu'elle avait pour son fils, alors âgé de quelques mois qu'elle trouva assez de courage pour ne pas succomber à son affliction; les deux dernières années ajoutèrent encore à ses chagrins et elle se vit ravir dans l'espace de quelques mois et son beau-père et sa belle-mère. Tant d'échecs répétés devaient l'accabler et cependant elle montra beaucoup plus de force d'âme qu'on aurait dû en attendre d'une personne épuisée par les maladies et les souffrances du cœur; mais à la fin les forces physiques la traînent et quand sa dernière maladie eut lieu, elle semblait ne plus rien désirer que d'aller retrouver ceux qu'elle avait tant pleurés, et regardait sa vie comme un fardeau, et pour elle et pour ceux qui l'entouraient. Enfin dimanche à midi et demi, après avoir reçu les sacrements la vieille avec cette dévotion, qui l'avait toujours fait remarquer sans qu'elle le voulut, elle cessa de souffrir et alla recevoir sans doute la récompense de tout ce qu'elle avait eu à endurer ici-bas.

Nous prions ceux de nos abonnés qui sont en retard dans le paiement de leur souscription aux *Mélanges Religieux*, d'avoir la bonté de nous faire passer, aussitôt que possible, le montant de leur redevance. Nous serions très reconnaissants à MM. les curés, s'ils voulaient se donner la peine de recevoir et de nous faire tenir les sommes que peuvent devoir les différents souscripteurs de leurs paroisses respectives.

A V I S.

ON a besoin dans la paroisse du SAUT AU RÉCOLLET d'un MAITRE D'ECOLE capable d'enseigner le Français et l'Anglais, et muni de bonnes recommandations. On préférerait un homme avec sa femme s'ils étaient capables d'enseigner tous deux. S'adresser aux commissaires de la paroisse, ou à M. VIXET curé du lieu. Les lettres franches de port.

A V I S A U X E N T R E P R E N E U R S.

ON RECEVRA immédiatement des soumissions cachetées pour la bâtisse de l'ÉGLISE DE ST. TIMOTHÉE, qui doit avoir 126 pieds de long, sur 60 de large, les murs 35 pieds de haut, hors de terre; la SACRISTIE aura 36 sur 30 pieds à l'intérieur. Le tout sur la mesure française.

Les Soumissions devront être envoyées au curé du lieu, franchises de port, et sous le plus court délai possible.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET

L'HON. M. VIGER.

A vendre à la librairie du soussigné.

Pris, 30 Sous.

C. P. LEPROHON

A. S. O. U. R. I.

UNE MAISON de pierre à trois étages faisant l'encoignure des rues Ste. Marie et Salabery, avec jardin et dépendances, faubourg Québec.

AUSSI

UNE AUTRE MAISON en bois à deux étages faisant l'encoignure des rues St. Denis et Sherbrooke, Coteau-Barron, avec jardin et dépendances. Pour ces deux maisons s'adresser à l'ÉVÊCHÉ.

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.

NOTICE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE À CE BUREAU,
PETIT MANUEL

DE

L'ARCHICONGRÉGATION

Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGE DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ.

DES CARTE DE TEMPERANCES TOTALE ET PARTIELLE

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez M. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.